

# LES ENFANTS DE CE PEUPLE « VEILLENT À LA PRÉSERVATION DU LEGS DES CHOUHADA »

POUR LE 7<sup>E</sup> MOIS  
CONSECUTIF

L'ALGÉRIE  
PREMIER  
FOURNISSEUR DE  
GAZ À L'ESPAGNE

Page 4

ISSN : 1112-7449

# MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 5055 | Jeudi 11 juillet 2024 • Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

GRAND PRIX ASSIA-DJEBAR

LES LAURÉATS  
PRIMÉS

Page 16

## TIZI-OUZOU

# UN ACCUEIL CHALEUREUX RÉSERVÉ AU PRÉSIDENT TEBBOUNE

Page 3



2 TERRORISTES ABATTUS ET 7 ÉLÉMENTS DE SOUTIEN AUX  
GROUPES TERRORISTES INTERCEPTÉS



## L'ANP VEILLE AU GRAIN

Page 2

■ ELECTION PRÉSIDENTIELLE

SIX ORGANISATIONS  
APPELLENT TEBBOUNE  
À BRIGUER  
UN 2E MANDAT

Page 3

■ FRUITS ET LÉGUMES POUR CETTE ANNÉE

UN RECORD  
DANS LES RÉCOLTES

Page 4

■ MISÈRE, PAUVRETÉ, CHÔMAGE...

LE MAROC AU BORD  
DE L'IMPLOSION !

Page 5

REVUE EL DJEÏCH

# Les enfants de ce peuple « veillent à la préservation du legs des Chouhada »

Les signes précurseurs de l'ère nouvelle sont clairement perceptibles dans divers domaines et à tous les niveaux et dont le moteur est une jeunesse à laquelle les portes ont été grandes ouvertes pour apporter sa contribution à la renaissance nationale souhaitée, indique la revue El Djeïch dans son numéro de juillet.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

« Si seulement les Chouhada qui avaient déclenché la Révolution avec des fusils de chasse pouvaient être ressuscités pour constater les immenses progrès réalisés par l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale, comme l'avait exprimé Monsieur le président de la République. S'ils pouvaient revenir et être témoins des développements réalisés par l'Algérie en quelques années et constater combien les signes précurseurs de l'ère nouvelle sont clairement perceptibles dans divers domaines et à tous les niveaux ! », note l'édito d'El Djeïch intitulé « Dignes du legs des Chouhada ».

« Une ère dont le moteur est une jeunesse à laquelle les portes ont été grandes ouvertes pour apporter sa contribution à la renaissance nationale souhaitée, à travers notamment leurs start-up. C'est là un message clair affirmant que l'Algérie mise sur sa jeunesse, fière de sa Patrie et pleinement confiante que, grâce à son haut niveau de conscience, sa détermination et sa créativité, sera en mesure de placer le pays au rang des nations émergentes », ajoute la revue.

El Djeïch affirme qu'en évoquant le souvenir si cher de la célébration du 62e anniversaire de l'indépendance, « il nous



incombe à tous, face aux divers défis auxquels nous sommes confrontés, de déployer davantage d'efforts à tous les niveaux et en tous lieux, en gardant à l'esprit les sacrifices incommensurables consentis par nos illustres aïeux afin que l'Algérie vive libre et fière pour que le peuple puisse jouir des bienfaits de l'indépendance et de la souveraineté sur son territoire et pour que sa jeunesse continue de porter l'Algérie dans son cœur, demeure vigilante, désireuse de mettre toutes ses connaissances, son savoir-faire et sa créativité au service de la Patrie pour bâtir l'Algérie de l'excellence ».

« Une jeunesse capable de préserver l'héritage des prédécesseurs et d'impulser l'Algérie des Chouhada au rang des pays ayant une stature dans le concert des nations », ajoute l'édito.

El Djeïch rappelle que « notre pays a recouvré sa pleine et entière souveraineté sur l'ensemble de son territoire après une grandiose Révolution libératrice. Avec la même détermination qui animait notre peuple dans son combat pour arracher l'indépendance, dont nous célébrons ce mois-ci le 62e anniversaire, et pour laquelle il a consenti d'immenses sacrifices, les enfants de ce peuple veillent à la préservation de ce précieux legs des Chouhada et à porter haut ce flambeau inestimable ».

Dans ce sens, l'édito rappelle la déclaration du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui affirme que « l'évocation de notre indépendance nationale renforce notre détermination et nous permet de mesurer la chance que nous avons d'appartenir à un pays de la grandeur et de l'importance de l'Algérie, ce grand pays qui a toujours su compter sur ses enfants, même dans les pires circonstances, ses enfants qui ont toujours répondu présents à son appel. Ce pays que nous chérissons et auquel nous répondons présents à chaque fois qu'il est question d'une échéance sensible et cruciale pour en être dignes ». Cet anniversaire constitue également une occasion au cours de laquelle « il nous incombe toujours », comme l'a souligné le Général d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, de « ne pas oublier l'ampleur des sacrifices consentis par ces hommes courageux qui, avec de très modestes moyens mais une volonté et une détermination sans faille, ont triomphé de l'une des plus grandes puissances et des plus barbares de l'histoire moderne, afin que ces sacrifices soient la lanterne qui nous éclaire dans notre quête davantage de réalisations qui soient à la hauteur de notre armée et de la noblesse des missions constitutionnelles qui lui sont assignées », relève l'édito.

La revue ajoute, en outre, que « ce n'est pas un hasard si les cérémonies annuelles de sortie de nouvelles promotions des différentes structures de formation de l'ANP coïncident avec la Fête de l'indépendance et de la jeunesse, en ce qu'elle constitue une occasion pour notre vaillante ANP de renouveler, génération après génération, l'engagement qu'elle avait pris de veiller sur l'Algérie et de la défendre, quel qu'en soit le prix, comme le proclament avec foi les promotions sortantes lors de leur prestation de serment, en jurant loyauté envers leur patrie, perpétuant ainsi la tradition de nos glorieux Chouhada avec dévouement et sincérité ».

« Notre armée a également tenu à baptiser les promotions sortantes des noms de ces Chouhada qui ont versé le tribut du sang et courageusement lutté pour le recouvrement de notre souveraineté nationale pour que vive l'Algérie libre et indépendante », affirme El Djeïch, ajoutant qu'« elle en a fait une tradition pour immortaliser le souvenir de nos glorieux Chouhada et Moudjahidine dans un message clair, consacrant le lien et la transmission du message des aïeux aux jeunes, en guise d'héritage intergénérationnel ». « A cet attachement aux nobles valeurs nationales inspirées des principes de l'éternelle Révolution de Novembre, s'ajoute l'attention soutenue portée par le Haut commandement de l'ANP à la promotion de la formation afin qu'elle soit au diapason des défis de l'heure et du développement accéléré que connaît le domaine de la technologie », note la même source. « Ce que traduit le niveau élevé atteint par nos forces armées sur la voie de la modernisation, du développement et de la professionnalisation, de la maîtrise des systèmes d'armes de haute technologie ainsi que dans l'exécution, avec succès et mérite, d'exercices tactiques à travers l'ensemble des Régions militaires, prouvant ainsi à chaque fois que les fils de l'ANP sont dignes de porter le flambeau légué par leurs aînés et prêts à le défendre en toutes circonstances », conclut l'édito.

R. R.

MDN

## Deux terroristes abattus et 7 éléments de soutien aux groupes terroristes interceptés

Deux terroristes ont été abattus et sept éléments de soutien aux groupes terroristes ont été interceptés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) lors d'opérations distinctes à travers le territoire national, durant la période du 1er au 9 juillet, a indiqué, hier, un bilan opérationnel de l'ANP.

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 1er au 9 juillet 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", relève la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et "lors d'une opération de fouille et de ratissage à Khenchela, un détachement de l'ANP a abattu deux terroristes en leur possession deux pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, une quantité de munitions et divers objets", précise le bilan.

Dans le même contexte, "des détachements de l'ANP ont intercepté sept éléments de soutien aux groupes terroristes lors d'opérations distinctes à travers le territoire national, tandis qu'un pistolet mitrailleur MAT-49 et deux obus pour mortier ont été saisis à Bordj Badji-Mokhtar".

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des

détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 63 narcotrafiants et ont mis en échec des tentatives d'introduction de 17 quintaux et 66 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 45,5 kilogrammes de cocaïne et 941.112 comprimés psychotropes ont été saisis". A Tamanrasset, Bordj Badji-Mokhtar et In Salah, des détachements de l'ANP "ont arrêté 150 individus et saisi 37 véhicules, 185 groupes électrogènes, 71 marteaux-piqueurs, 3 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opéra-

tions d'orpaillage illicite". De même, "26 autres individus ont été interceptés et 2 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, 9 fusils de chasse, 5 pistolets automatiques, 41.211 litres de carburants, 118 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation et 224,5 quintaux de tabacs ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national".

Par ailleurs, les Garde-côtes "ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine de 187 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 392 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut la même source.

R. N.

TIZI-OUZOU

# Un accueil chaleureux réservé au Président

*En visite de travail et d'inspection hier à Tizi-Ouzou, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a été accueilli par les notables et les citoyens de la wilaya.*

PAR KAHINA HAMMOUDI

Un accueil chaleureux a été réservé au chef de l'Etat pour sa première visite dans la wilaya depuis son investiture. Selon les images retransmises par la Télévision nationale, les principales artères du centre-ville de Tizi-Ouzou étaient bondées. De nombreux citoyens, brandissant des drapeaux nationaux et portant des banderoles, ont souhaité la bienvenue au président de la République et loué l'importance qu'il accorde au développement de la wilaya. Venus des différentes communes de la wilaya, les citoyens de la wilaya de Tizi-Ouzou ont tenu à saluer le président de la République qui n'a pas hésité à tendre la main à plusieurs d'entre eux et d'échanger avec d'autres qui lui ont exprimé leur fierté de cette visite et leur soutien total à ses efforts pour le développement, le progrès et la prospérité du pays. Les citoyens ont également salué les promesses tenues par le président de la République, notamment la préservation du caractère social de l'Etat et la réalisation de projets vitaux dans plusieurs secteurs dans l'intérêt des citoyens. Lors de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, le chef de l'Etat a inauguré et inspecté plusieurs projets de développement.

## Le nouveau stade de Tizi-Ouzou inauguré

Le président Tebboune a procédé à l'inauguration du nouveau stade de Tizi-

Ouzou, baptisé au nom de l'historique Hocine Aït Ahmed.

Le stade Hocine-Aït Ahmed de Tizi-Ouzou est un joyau architectural réalisé selon les normes internationales pour promouvoir le sport dans la wilaya.

Ce stade de 50.000 places, implanté au pôle d'excellence de Oued Fali, à la sortie ouest de la ville de Tizi-Ouzou, est intégré dans un projet d'un Complexe olympique omnisports. Il permettra au club le plus titré d'Algérie, la Jeunesse sportive de Kabylie (JSK) d'évoluer dans une structure moderne digne de son rang et répondant aux normes internationales.

## Un système de gestion technique centralisé

Tout a été étudié afin que le stade de football aux couleurs de la JSK, structure principale du Complexe, réunisse les conditions nécessaires au déroulement des matchs, l'accès des supporters, la couverture médiatique et le confort des joueurs et du public. Le stade est doté de plusieurs voies d'accès, notamment vers la RN 12, la rocade Nord et l'échangeur de Bouïde, afin de faciliter la sortie des supporters à la fin du match et éviter les engorgements.

Il est aussi doté d'un système de gestion technique centralisé (SGTC) qui assure sa bonne fonctionnalité. Ce système est destiné à gérer, entre autres, la projection vidéo et la télésurveillance, le système de la climatisation et les 400 projecteurs. Il est intégré dans un Complexe olympique omnisports comportant, en plus de cette infrastructure, un stade d'athlétisme de 6.500 places, un terrain de réplique en gazon naturel et un parking d'une capacité de 3.800 places.

## Baptisé au nom d'une figure historique du mouvement nationaliste

Cette infrastructure sportive porte le nom du défunt moudjahid Hocine Aït Ahmed, une figure historique du mouvement nationaliste qui a entamé, très

jeune, son parcours politique au sein du Parti du peuple algérien (PPA) et a pris la tête de l'Organisation spéciale (OS) en 1947 à la mort de Mohamed Belouizdad. Il participa activement aux préparatifs de l'attaque de la Grande Poste d'Oran en 1949, prit part au Congrès de Bandung (Indonésie) en 1955 et représenta la délégation du Front de libération nationale (FLN) à l'Organisation des Nations unies à New York en 1956. Le 22 octobre 1956, il fut parmi les 5 chefs historiques de la Guerre de libération nationale, dont l'avion a été détourné par l'armée française, et emprisonné jusqu'à l'indépendance du pays en 1962.

## Tebboune donne le coup d'envoi des travaux du nouveau CHU de Tizi-Ouzou

En marge de la visite qu'il effectue dans la wilaya de Tizi-Ouzou, le président Tebboune a donné le coup d'envoi d'un projet tant attendu.

Le nouveau CHU de Tizi-Ouzou est doté d'une capacité de 500 lits, selon les précisions du directeur de la santé de la wilaya, Farid Salmi au micro de la chaîne Echourouk.

Ce dernier évoque un « projet structurant ». Le nouveau CHU abritera l'ensemble des spécialités médicales dont de nouvelles considérées comme « innovantes » par le directeur de la santé de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Le nouveau CHU permettra, selon Farid Salmi, d'asseoir la carte sanitaire de la région de manière définitive. Il viendra renforcer les capacités déjà existantes dans la wilaya de Tizi-Ouzou avec le CHU Mohamed-Nedir qui ne répond plus aux besoins de manière convenable, affirme le responsable qui parle d'une structure déshuète.

Conçu aux normes internationales, le nouveau CHU de Tizi-Ouzou permettra, selon le directeur de la santé, une meilleure prise en charge des patients et offrira des conditions de travail optimales pour les personnels médicaux.

K. H.

## Six organisations nationales appellent Tebboune à briguer un 2<sup>e</sup> mandat

Six organisations nationales ont appelé hier le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à se présenter à l'élection présidentielle du 7 septembre, afin de "poursuivre son programme ambitieux pour réaliser les objectifs de l'Algérie nouvelle".

L'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), l'Organisation nationale des enfants de chouhada (Onec), l'Organisation nationale des enfants de moudjahidine (Onem), l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA), l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) et l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), ont appelé, dans un communiqué conjoint, le président de la République à "poursuivre son programme national ambitieux, au service du pays et par fidélité au serment fait aux chouhada".

Cet appel exprime "leur adhésion aux efforts et aux nobles intentions du président de la République et leur reconnaissance de ce qu'il a accompli durant son premier mandat, dans le but de réaliser les objectifs de l'Algérie nouvelle dans les domaines économique, social et culturel, outre le côté relatif à la Mémoire nationale", précise le communiqué.

Par la même occasion, les organisations ont souligné "leur engagement à accompagner le président de la République pour réaliser les nobles et légitimes ambitions de l'édification de l'Algérie nouvelle".

R. N.

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

## Les élus sauvent le FFS et le MSP

PAR KAMAL HAMED

A une semaine de la clôture de l'opération de collecte des signatures, il semble que deux candidats à l'élection présidentielle anticipée du 7 septembre prochain aient réussi à souscrire à cette obligation. En effet, il se dit que les candidats du MSP et du FFS, respectivement Abdelali Hassani Cherif et Youcef Aouchiche, sont parvenus à collecter les signatures des élus exigées par la loi. La loi électorale, pour rappel, exige pour chaque candidat la collecte des 600 élus dans les assemblées dans au moins 29 wilayas. Hassani Cherif et Youcef Aouchiche ont notamment misé sur la collecte des signatures des élus sachant que celle relative aux signatures des citoyens est très difficile à réaliser. La loi électorale exige de chaque candidat la collecte des signatures des élus ou celle

des citoyens. Pour les citoyens, il est, en effet, exigé la signature de 50.000 électeurs répartis sur au moins 29 wilayas du pays. Cette dernière opération s'est avérée être très difficile pour ne pas dire presque insurmontable pour tous les candidats déclarés. Mais même après la collecte des signatures des élus, les deux candidats cités continuent aussi de solliciter les souscriptions des citoyens et ce, juste pour maintenir la mobilisation de leurs militants et cadres. Ainsi donc, en réussissant l'écueil des signatures des élus, les deux candidats assurent leur participation à la course électorale du 7 septembre prochain. Selon de nombreux analystes, les élus dont disposent ces deux partis politiques dans les assemblées élues ont été d'une très grande utilité. Rappelons ainsi que lors des élections locales du 27 novembre 2021, le MSP est arrivé en six-

ième position derrière le FLN, le RND, les listes indépendantes, le front El Moustakbal, le mouvement El Bina et, enfin, le MSP. Le mouvement islamiste a obtenu 1.820 sièges et 10 communes à la majorité absolue dans les élections relatives aux APC. Pour les élections relatives aux APW, le MSP s'est classé en quatrième position juste derrière le FLN, le RND et le front El Moustakbal. Le MSP a obtenu 239 sièges. Mais le MSP a pu aussi compter sur ses élus à l'APN. Dans cette assemblée nationale, le mouvement que préside Abdelali Hassani Cherif a obtenu, lors des élections législatives du 12 juin 2021, 65 sièges en se classant à la troisième position juste derrière l'indétrônable FLN avec 98 sièges et les listes indépendantes avec 84 sièges. Quant au FFS, il n'a aucun élu à l'APN pour la simple raison qu'il a boycotté les élec-

tions législatives du 12 juin 2021. Mais il a participé aux élections locales de la même année. Lors de ce scrutin le plus vieux parti d'opposition a obtenu, aux APC 898 sièges dans 47 communes. Comme il a obtenu 40 sièges APW. C'est sa participation à ces élections locales qui a donc permis au candidat du FFS de passer le cap des signatures. Car il lui était presque impossible, comme pour le MSP peut-être, de miser sur la collecte des signatures des citoyens électeurs. Cette opération est très compliquée comme l'atteste d'ailleurs les candidats des partis politiques engagés dans cette élection qui ont, à cet effet, saisi l'autorité nationale indépendante des élections (ANIE) pour se plaindre justement des difficultés rencontrées lors de cette opération.

K. H.

## DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DANS LA CHAÎNE DU FROID

### Le plaidoyer d'Ali Aoun

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a révélé des préparatifs, en coopération avec le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, pour établir un programme lié au développement de la chaîne du froid dans le but de fournir divers types de produits agricoles tout au long de l'année. En marge de sa supervision de l'inauguration de l'imprimerie industrielle affiliée à la holding « Madar » dans la zone industrielle Ben Boulaïd à Blida, le ministre a expliqué que son département ministériel, en coordination avec le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, travaille à la mise en place d'un programme de développement des investissements pour doter d'un nombre suffisant de chambres froides afin de conserver les différents types de produits agricoles pour les fournir tout au long de l'année. M. Aoun a ajouté que la chaîne du froid est la base pour conserver et fournir les différents types de produits agricoles tout au long de l'année, et c'est la formule qui doit être développée, soulignant que la wilaya de Blida fait partie des wilayas à vocation agricole, mais qui enregistre une pénurie dans le domaine des industries manufacturières. Le ministre a souligné la volonté de l'État de restaurer la renaissance des usines qui étaient autrefois la fierté de l'économie nationale, dont beaucoup sont aujourd'hui devenues des entreprises industrielles productives qui contribuent à créer des emplois et à réduire la facture des importations. Dans ce contexte, le même responsable a salué les équipements et fournitures avancés fournis par l'imprimerie industrielle du groupe "Madar", qui contribuent à couvrir les besoins du marché national en divers types de produits d'emballage dans le domaine alimentaire, cosmétique et industries pharmaceutiques grâce au jeune personnel. De son côté, le P.-dg de Madar Holding, Charaf-Eddine Amara, a expliqué que la capacité de production annuelle de cette nouvelle institution industrielle est d'environ 3.000 tonnes par an, et qu'elle devrait atteindre environ 6.000 tonnes par an d'ici 2026 et cela, après l'achèvement du processus d'agrandissement de cette imprimerie industrielle qui emploie actuellement 150 travailleurs.

## PCH

### Ouverture des plis pour l'acquisition de 829 médicaments

La Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) a procédé à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national et international ouvert pour l'acquisition de 829 médicaments. Selon les informations recueillies auprès de la centrale des achats, l'opération s'est déroulée au niveau de l'Institut national de la santé publique (INSP) à Alger, en présence de 122 souscripteurs à l'appel d'offre susmentionné, sur un total de 146 opérateurs ayant retiré le cahier des charges. « Un renforcement du nombre des groupes de travail a permis d'accélérer le rythme de traitement des dossiers et d'achever toutes les procédures dans les plus brefs délais, garantissant ainsi la disponibilité des médicaments pour les patients, et évitant toute perturbation potentielle » rapporte la même source.

R. N.

## FRUITS ET LÉGUMES POUR CETTE ANNÉE

# Un record dans les récoltes

*Le secteur de la production maraîchère a enregistré une production record dans certaines filières. L'abricot, les agrumes, la tomate et la pomme de terre se hissent au premier rang en attendant que les autres produits puissent enregistrer le même saut qualitatif.*

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

La bonne nouvelle fait que l'Algérie reste le premier producteur d'abricots en Afrique. Avec 300.000 tonnes de production rien que pour cette année, l'Algérie s'est distinguée par l'organisme onusien la FAO qui la place comme leader à l'échelle africaine et reste un sérieux rival pour les gros producteurs comme la Turquie, l'Iran et l'Italie. La région de Batna et N'Gaous, qui sont les régions phares où se développe cette culture, peuvent couvrir aisément le marché national. Et c'est le cas de dire pour les agrumes où une autre région s'est distinguée par rapport à la traditionnelle Mitidja. En effet, la wilaya de Relizane avec 65.000 tonnes de fruits comme l'orange variété Thomson, le citron et la clémentine. Avec les dernières précipitations



qui ont été favorables durant le printemps dernier, les agriculteurs ont été soulagés par une évolution rapide des récoltes face à sa rivale de La Mitidja dont Blida et Boufarik assurent une bonne couverture du marché national. Pour l'arboriculture algérienne, c'est le début de l'essor après des années de crise. Actuellement avec l'aménagement de milliers de superficies supplémentaires, les projections portent sur l'amélioration des rendements de la tomate, la tomate cerise, les fruits comme la pastèque et le melon. Pour cette fois, l'Algérie ambitionne carrément l'exportation de la tomate cerise avec 1.000 hectares consacrés déjà à cette culture. Des producteurs dans cette filière veulent exporter en Europe avec un marché fort demandeur en ce produit. Notons que la

production exceptionnelle de la pastèque avec plus de 2,20 millions de tonnes, ce fruit fortement consommé durant l'été, arrive même à se placer en France dans le marché réputé de Rungis. Idem pour les autres variétés et notamment le melon, les poires et la figue. Selon les prévisions du ministère de l'agriculture, il faudra s'attendre à une amélioration de 7,5% pour les fruits de saison selon l'investissement consenti dans le développement de l'arboriculture fruitière dont les prévisions tablent sur l'implantation de 350.000 arbres en 2024. Un haut responsable du ministère avait parlé de 7 espèces d'arbres rustiques, dont le pistachier, l'amandier, le cerisier, le prunier, l'abricotier, le figuier et le grenadier. Ce qui est déjà un bon pas pour le développement de ces filières qui avaient souffert d'une baisse de leur production pendant longtemps.

F. A.

## POUR LE 7<sup>E</sup> MOIS CONSÉCUTIF

# L'Algérie premier fournisseur de gaz à l'Espagne

PAR RIAD EL HADI

L'Algérie a consolidé ce mois de juin sa position de principal fournisseur de gaz naturel à l'Espagne avec 12.936 gigawatts/heure (GWh), devant la Russie (19,9%) et les États-Unis (11,5%), selon les données du bulletin statistique d'Enagas. Dans le cas de la Russie, le gaz naturel arrivant en Espagne en provenance de ce pays s'élevait en juin à 7673 GWh, pour atteindre 38.950 GWh cette année. Ainsi, l'Algérie enchaîne son septième mois consécutif comme principal fournisseur de gaz à l'Espagne. Dans le cumul annuel, l'Algérie se renforce comme principal fournisseur, avec 37,3% du total, devant également la Russie (21,9%) et les États-Unis (18,6%), selon la même source.

### 34,9 milliards m3 exportés vers l'Europe en 2023

Pour rappel, le P.-dg de Sonatrach, Rachid Hachichi, est revenu sur le bilan de la

compagnie nationale des hydrocarbures en 2023, en indiquant que 34,9 milliards de mètres cubes (m3) de gaz naturel ont été exportés par l'Algérie vers le marché européen. Ces volumes ont été réalisés à travers les deux gazoducs d'exportation vers l'Europe, dont 26,2 milliards de m3 vers l'Italie, à travers le gazoduc transcontinental Enrico Mattei, et 8,7 milliards de m3 vers l'Espagne, à travers le Medgaz. Concernant le gaz liquéfié, le P.-dg de Sonatrach a précisé, dans un entretien à l'APS, que 22,5 milliards de m3 ont été livrés aux complexes GNL d'Arzew et de Skikda en 2023, tandis que la production de GNL avait atteint durant la même année une quantité de 13 millions de tonnes (soit 29 millions de m3, soit 17,22 millions de TEP).

La production de GPL réalisée en 2023 était, quant à elle, de 9,4 millions de tonnes, suivie par la production de condensat réalisée pour la même année de l'ordre de 8,3 millions de tonnes.

R. E.

## TOURISTES ALGÉRIENS EN TUNISIE

# Mobilis lance une offre promotionnelle

L'opérateur traditionnel de téléphonie mobile Mobilis a annoncé une nouvelle promotion destinée aux Algériens qui se rendent en Tunisie pour passer des vacances. La nouvelle offre Mobilis comprend l'accès à 30 Go d'internet et les appels illimités vers Mobilis. En plus de 3 heures de réception d'appels, le tout pour seulement 4.000 DA. Pour bénéficier de la nouvelle offre, valable un mois complet, il suffit à l'abonné de composer le \*600#.

R. N.

## SNTF

### Jusqu'à 40% de réduction pour cette catégorie de voyageurs

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a annoncé, avant-hier, la mise en place d'une importante réduction accordée à ses clients détenteurs de la Carte verte.

La SNTF précise dans un communiqué que ces cartes vertes sont des cartes délivrées au niveau de la station, permettant à leur titulaire de bénéficier des réductions suivantes : 30% de réduction sur l'abonnement hebdomadaire.

40% de réduction sur les abonnements de plus longue durée, incluant les options mensuelles, trimestrielles, semestrielles et annuelles.

Les détenteurs de la Carte verte bénéficieront d'une liberté totale de déplacement sur les trajets désignés, profitant ainsi des trains modernes et confortables de la SNTF.

Pour les abonnements annuels, la SNTF propose un paiement échelonné en trois versements, rendant l'achat de la carte plus accessible et gérable financièrement.

La Carte verte permet également à ses titulaires d'accéder directement à bord du train, évitant ainsi la file d'attente pour acheter les billets.

Le dossier de la carte est constitué d'une photo récente et d'une copie de la carte nationale.

R. N.

MISÈRE, PAUVRETÉ, CHÔMAGE...

# Le Maroc au bord de l'implosion !

*Dans ce pays, la vie est très dure, elle est même primitive dans certaines régions du royaume et ce, à cause de l'absence des services les plus basiques. Hélas, il n'y a pas de place pour l'éducation, ni pour les services médicaux, encore moins pour les routes, le transport et les services publics... !*

PAR IDIR AMMOUR

Ces zones, que le colonisateur français appelait en 1912 "le Maroc inutile", faute de richesses, sont toujours considérées comme inutiles par le régime du Makhzen, les habitants étant toujours marginalisés alors que les gouvernements successifs au Maroc n'ont rien fait pour apprivoiser le climat rude de cette région et la doter d'un minimum de commodités. De nombreux médias internationaux ont déjà évoqué les problèmes et difficultés auxquels sont confrontés les habitants du Maroc oubliés. Une population condamnée à une vie de souffrances sans fin. Les organisations humanitaires et des droits de l'Homme, quant à elles, ne cessent de tirer la sonnette d'alarme quant au devenir de ces victimes qui attendent un geste de leur « Sidhoum ».

## Les institutions ont failli à leur mission ?

La situation au Maroc, et dans une moindre mesure, ne cesse de s'empirer. Les souffrances au Maroc sont multiples du fait de l'extrême pauvreté vécue par la grande majorité du peuple, les femmes surtout. En effet, il est en faillite. C'est ce qu'on peut entendre ou lire dans certains médias ou certaines revues spécialisées traitant de la situation au Maroc. La faillite de ce royaume pose des problématiques qui ne cadrent malheureusement pas la réalité du peuple, et ne peut donc consentir à une intervention. D'ailleurs, le chercheur et analyste politique marocain Saïd Allachi l'a bien résumé en soulignant que "le régime du Makhzen ne combat pas la pauvreté, mais plutôt les pauvres", et la corruption touche, désormais, tous les secteurs. Donc, a-t-il dit,



contrairement à l'image que donne le régime du Makhzen à travers son appareil de propagande, "il existe une autre facette du Maroc, où les habitants des villages sont marginalisés et souffrent en silence".

## Immigration comme seule solution !

Les jeunes au Maroc continuent de grandir avec l'idée d'aller ailleurs, en quête de meilleures opportunités, de sécurité sociale et d'un sentiment de liberté. La France, la Belgique, l'Espagne et surtout l'Algérie sont les pays dont rêvent la plupart des jeunes Marocains, et quitter le pays est considéré comme une réussite. D'ailleurs à ce titre, les Marocains ne cessent d'appeler à l'ouverture des frontières avec l'Algérie. Sur les réseaux sociaux, les Marocains exposent leur vérité et celle du roi et ses acolytes. Cette frontière, de plus en plus hermétique, est un frein au développement économique de la région. C'est pour cela que le Maroc risque de se vider de sa population ! En effet, « si ce n'était pour les restrictions de franchissement de frontières et les exigences de visa inabondables, le Maroc perdrait sa jeune génération prometteuse », disent les spécialistes.

## Le paradoxe

Dans ce pays des merveilles, il y a une autre face cachée mais dévoilée par les médias, à l'instar du « Le Canard enchaîné » qui nous laissent perplexes ! Comment ça ? Au moment où les Marocains souffrent le martyre,

Mohammed VI est assis sur 8,5 milliards d'euros. En 2015, Forbes l'a classé comme le roi le plus riche d'Afrique. « Forbes n'est allé voir que la capitalisation des très nombreuses entreprises du holding royal Al Mada pour calculer sa fortune, mais ce calcul ne prend pas en compte la partie invisible », explique l'économiste Fouad Abdelmoumni. Dans le bulletin officiel – missive royale annuelle – au chapitre des « dépenses de fonctionnement du budget général pour l'année 2023 », il apparaît que la rémunération du roi, appelée « listes civiles » équivaut à 2,36 millions d'euros annuels. Outre son salaire, la « dotation de souveraineté » rémunère les « missions de la monarchie » à hauteur de 47 millions d'euros annuels. D'après le magazine *Marianne*, les frais de la cour royale comprenant ses domestiques coûtent 52 millions d'euros à l'année et 138 millions d'euros annuels iront au « matériel et dépenses diverses ». Ce dernier budget a augmenté de 40% depuis 2001. À elle seule, la monarchie coûte, donc, 657.000 € par jour au contribuable marocain. Le budget officiel alloué à Mohammed VI et à sa famille est plus élevé que celui qui est alloué aux ministères du Transport, de la Transition énergétique et du Développement durable, du Tourisme, de l'Eau, du Commerce et de l'Industrie réunis... Il est également 23 fois plus élevé que celui du chef du gouvernement, dont on dit qu'il peine parfois à financer même ses déplacements.

I. A.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT, FRAUDE DOUANIÈRE

# La CRTF et les Douanes font cause commune

PAR RACIM NIDHAL

Le ministre des Finances, Laâziz Faïd, a supervisé, hier au siège de son département ministériel, la cérémonie de signature d'un protocole d'accord relatif à la coopération entre la Cellule de traitement du renseignement financier et la direction générale des Douanes.

Le document a été signé par Mohamed Saoudia, président de la CRTF, et le général-major Abdelhafid Bakhouch, directeur général des Douanes, en présence des cadres du ministère.

Selon un communiqué du ministère, le protocole d'accord vise à établir un cadre

de coopération, d'échange d'informations et de coordination opérationnelle entre les deux parties, notamment dans le domaine de la formation et de l'assistance mutuelle, afin de promouvoir l'échange d'informations, le partage d'expertise et l'assistance mutuelle dans la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive, en vue d'améliorer la coopération et l'intégration. Ce protocole d'accord permettra d'accélérer l'échange d'informations entre la CRTF et les services douaniers par la mise en place de mécanismes efficaces permettant un accès direct

aux informations et données pertinentes en leur possession, le développement conjoint d'indicateurs de risque de fraude douanière et de blanchiment d'argent dans le cadre des activités commerciales au niveau des établissements bancaires et financiers, ainsi que la mise en place de modules de formation et de campagnes de sensibilisation conjoints.

Il est à noter que la conclusion de ce mémorandum vise à se conformer aux normes internationales définies par le Groupe d'action financière pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (GAFIMOAN).

R. N.

## GESTION DES CATASTROPHES NATURELLES

### Création d'un centre d'alerte algéro-tunisien

Dans le cadre de la mise en œuvre des accords de coopération algéro-tunisienne en matière de prévention des catastrophes naturelles et d'activation d'une intervention efficace, une séance de travail s'est tenue au siège du gouvernorat de Jendouba pour examiner le projet de création d'un centre d'alerte anticipée, d'appui et de coordination opérationnelle au poste frontalier de Meloula à Tabarka.

Une présentation a été faite sur la proposition du site à utiliser à cet effet, qui couvre une superficie de 5.000 m<sup>2</sup> et remplit toutes les conditions sécuritaires, logistiques et géographiques.

Le Centre comprend deux entrepôts de matériel, une salle d'opérations, 4 bureaux et une surface couverte estimée à 2.200 m<sup>2</sup>, selon les données rapportées par la presse tunisienne.

Un projet d'une importance capitale pour la préservation de la richesse forestière et animale des côtes tunisienne et algérienne grâce à la détection anticipée des incendies et à une intervention rapide et efficace.

Intervenant à l'occasion, le gouverneur de Jendouba, Samir Kouka, a appelé toutes les parties à accélérer les procédures d'attribution du terrain en question et à entamer les études nécessaires pour que les travaux puissent être lancés dans les meilleurs délais en raison de la grande importance du projet pour les parties tunisienne et algérienne.

## AADL 3

### Près de 950.000 souscripteurs inscrits sur la plateforme

Le nombre de souscripteurs qui se sont inscrits sur la plateforme numérique consacrée au programme AADL3 2024 a atteint 940.626 inscrits à travers l'ensemble du territoire national depuis l'ouverture de cette plateforme vendredi soir, a indiqué le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville ce mardi, dans un communiqué.

« La plateforme d'inscription au programme AADL3 a été ouverte pour le 5e jour consécutif de 08h00 jusqu'à 18h00 », a fait savoir le communiqué, ajoutant les inscriptions sur la plateforme AADL 3 « reprendront mercredi 10 juillet 2024, de 08h00 à 18h00 », assurant que « l'opération se poursuivra quotidiennement afin de permettre à tous les citoyens intéressés de s'inscrire à ce programme ».

L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement avait informé, précédemment dans un communiqué, tous les souscripteurs ayant réussi à s'inscrire au programme AADL 3, recevront des messages sur leurs téléphones portables pour confirmer l'inscription.

R.N

# MIDI

---

## CULTURE

UNESCO

## L'Algérie élue membre du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

*L'élection de l'Algérie en qualité de membre du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel intervient dans le cadre des travaux de la 10e session de l'Assemblée générale des Etats signataires de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel.*



CONCOURS DU FESTIVAL NATIONAL DE LA CHANSON CHAOUIE À KHENCHELA

## Le groupe Assirem remporte le premier prix

UNESCO

## L'Algérie élue membre du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

L'élection de l'Algérie en qualité de membre du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel intervient dans le cadre des travaux de la 10e session de l'Assemblée générale des Etats signataires de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel.

L'Algérie a été élue, mardi à l'unanimité, membre du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel pour le mandat 2024-2028, représentant le groupe arabe, au siège de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) à Paris et ce, lors de la 10e Assemblée générale des Etats signataires de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, en présence des représentants de 178 pays, indique un communiqué du ministère de la Culture et des Arts. Ce choix "dénote la confiance de la Communauté internationale en l'Algérie et en sa politique nationale sérieuse pour la sauvegarde, la promotion et le



développement de son riche patrimoine culturel immatériel", soulignant que "l'élection de l'Algérie au sein de ce comité constitue le couronnement de ses efforts, en faveur du patrimoine culturel immatériel. Elle incarne, également, son leadership en matière de patrimoine culturel au niveau mondial et la présence active de notre pays dans la défense des éléments de notre patrimoine culturel immatériel au sein de l'Unesco, où de nombreux éléments

et manifestations de ce patrimoine ont été inscrits sur les listes de l'Organisation". Le communiqué a rappelé que l'élection de l'Algérie en qualité de membre du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel "intervient dans le cadre des travaux de la 10e session de l'Assemblée générale des Etats signataires de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel, au cours de laquelle ont été élus les mem-

bres du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine immatériel pour un mandat de 4 ans". Créé en 2003 à l'issue de la signature de la convention internationale pour la sauvegarde du patrimoine immatériel en octobre de la même année, le Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine immatériel compte parmi les principaux comités de l'Unesco.

## Mouloudji souligne l'importance du classement du patrimoine national, élément de l'identité nationale

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a souligné, mardi à Alger, l'importance de préserver le patrimoine national à travers le classement de tous ses éléments, partie intégrante de l'identité nationale et de la Mémoire collective, selon un communiqué du ministère. S'exprimant à l'ouverture de la réunion de la session extraordinaire de la Commission nationale des biens culturels au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria (9-10 juillet), la ministre a réitéré l'importance de classer le patrimoine national comme étant "un élément faisant partie de l'identité nationale et de la Mémoire collective".

Le patrimoine, a-t-elle poursuivi, constitue d'ailleurs une des préoccupations majeures de l'Etat algérien, à sa tête le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, rappelant à ce titre "la nécessité de mettre en œuvre l'instruction ministérielle relative à l'élaboration périodique de dossiers de classement du patrimoine culturel dans la limite d'au moins cinq dossiers par an". Elle a également mis l'accent sur l'impératif de "renforcer et d'actualiser périodiquement la liste d'inventaire complémentaire" et ce, dans "le respect des normes et critères scientifiques, techniques et artistiques, en associant les experts, chercheurs, société civile et les autorités locales, dans la préparation et le suivi des dossiers de classement avant de les soumettre à la Commission nationale des biens culturels".

A l'ordre du jour de la réunion de la session extraordinaire de la Commission, plusieurs dossiers de classement de biens culturels immobiliers ont été proposés.

Au total, 11 monuments culturels et historiques situés dans différentes wilayas comme "Kasr Draa" à Timimoune, la "Mosquée et Zaouia de Sidi Yakoub" à Aïn-Témouchent, "La mosquée de Feghouli-Abdelkader Benhamisi" à Tiaret, "La gare ferroviaire" à Oran ou encore "Dar El Khaznaji" à Alger ont été proposés au classement sur la liste du patrimoine national.

Concernant les sites archéologiques, la commission a eu à étudier les propositions de classement du site "Tanezrouft", dans la wilaya d'Illizi, du site archéologique la station de gravures rupestres de Taghit-site d'El-Hajara à Béchar, le site "Ras Moussa" à Khenchela, en plus du dossier relatif à l'élargissement du périmètre de classement du site archéologique "Tabna" dans la wilaya de Batna.

Quant aux secteurs sauvegardés, le Comité a également étudié la proposition de création d'un secteur sauvegardé du "Ksar El-Boukharî", relevant de la wilaya de Médéa et d'un autre secteur sauvegardé de "Edachra de Manaa", dans la wilaya de Batna.

## La Citadelle d'Alger, un site historique et archéologique prisé par les touristes

La Citadelle d'Alger, un des plus beaux monuments historiques de la capitale, construit au XVIe siècle, est l'une des étapes "incontournables" pour les visiteurs algériens et étrangers de La Casbah d'Alger.



Après plusieurs opérations de restauration, qui ont touché nombre de ses monuments, la citadelle, connue également sous le nom de "Dar Soltane", a bénéficié de nombreuses études et opérations de restauration "toujours en cours". Avec une superficie d'un hectare, ce monument historique et archéologique de l'époque ottomane, offre au visiteur une opportunité de redécouvrir une période importante de l'histoire de l'Algérie. Construite entre 1516 et 1592, par Aruj Barberousse, comme forteresse militaire, la citadelle deviendra, sous le règne du Dey Ali Khodja, haut siège du pouvoir politique en 1817. Une année plus tard, avec la succession au pouvoir du Dey Hussein, la citadelle fut à nouveau transformée en siège administratif à partir de 1818. En charge des travaux de réhabilitation et de restauration, la wilaya d'Alger œuvre à réhabiliter l'ensemble des monuments archéologiques et sites historiques, localisés sur le territoire

du secteur sauvegardé de La Casbah d'Alger, classée patrimoine mondial par l'Unesco en 1992. Le conseiller au niveau du cabinet du wali d'Alger, chargé de La Casbah et du patrimoine, Saïd Guellal, a déclaré, à l'APS, que "plusieurs projets de restauration au niveau de La Citadelle ont été livrés et que les sites restaurés, sont actuellement ouverts" au public, à l'instar de la Mosquée du Dey et Dar El Baroud (La poudrière). Concernant le "Palais du Dey" et le "Palais des Beys", les travaux de restauration "avancent bien", a-t-il assuré. Destination préférée de touristes notamment étrangers, la citadelle d'Alger attire par son architecture "singulière" et sa vue "féerique" qui surplombe la mer. Les visiteurs de ce site historique sont accompagnés par des guides touristiques qui leur font suivre des itinéraires mettant en valeur l'Algérie à travers son patrimoine et son histoire.

De grands efforts pour la restauration de La Casbah

Parallèlement aux travaux de restauration de "La Citadelle", les services de la wilaya d'Alger déploient aussi de "grands efforts" pour restaurer d'autres monuments adjacents au site et situés dans le secteur sauvegardé de La Casbah d'Alger.

"Toutes les études effectuées dans le cadre de la mise en œuvre du plan de restauration de la Casbah ont été réalisées par des bureaux d'études algériens avec des architectes accrédités par le ministère de la Culture et des Arts ainsi que des spécialistes du patrimoine", a tenu à rappeler M. Guellal. Ainsi, des maisons historiques, à savoir celles de la moudjahida Djamilia Bouhired et du défunt artiste Mahieddine Bachtarzi ainsi que le mausolée de Sidi Abderrahmane Ethaâlibi, ont été restaurés. Les projets en cours de travaux concernent également la restauration de quatre mosquées :

"Djamâa Essafir", "Djamâa Sidi Abdellah", "Djamâa Sidi Benali" et "Djamâa Sidi Mohamed Cherif", selon M. Guellal. M. Guellal a, en outre, indiqué que le secteur sauvegardé de La Casbah couvre une superficie de 105 hectares et comprend 1.816 bâtisses, ajoutant que "80% d'entre elles sont des propriétés privées, dont 35% appartenant à des propriétaires inconnus".

Après avoir souligné que les lois en vigueur, y compris la loi 98-04 sur le patrimoine, stipulent que "l'Etat ne peut pas intervenir directement dans les bâtiments privés", le même responsable a estimé que "ce problème juridique est le principal défi auquel est confrontée la restauration des propriétés privées de La Casbah".

Concernant le budget alloué à la restauration de La Casbah, M. Guellal a fait savoir que "24 milliards de dinars du budget de l'Etat, en plus de 5 milliards de dinars du budget de la wilaya ont été consacrés pour la mise en œuvre du plan permanent de conservation et de valorisation du secteur sauvegardé de La Casbah d'Alger, adopté en 2012".

Le même intervenant a rappelé que la wilaya d'Alger supervise l'opération de restauration de La Casbah, suite à la décision de transfert du dossier de La Casbah de la tutelle du ministère de la Culture et des Arts aux services de la wilaya d'Alger fin 2016.

## Bouazzara reçoit l'Ordre du Soleil levant de l'ambassade du Japon en Algérie

Le commissaire du Festival culturel international de musique symphonique (FCIMS) d'Alger, Abdelkader Bouazzara, a reçu, mardi, l'Ordre du Soleil levant de l'ambassade du Japon en Algérie.

La cérémonie de distinction s'est déroulée au siège de l'ambassade du Japon en Algérie, lors de laquelle M. Bouazzara a reçu une attestation de mérite et l'Ordre du Soleil levant, au grade « Rayon d'or » des mains de l'ambassadeur japonais Kono Akira en personne, en reconnaissance de « ses contributions exceptionnelles pour le développement des relations

d'amitié entre les peuples japonais et algérien ».

Rapprochement les peuples japonais et algérien à travers la musique

L'ambassadeur japonais a mis en exergue « le rôle » joué par M. Bouazzara pour le rapprochement des peuples japonais et algérien à travers la musique, « pendant 20 ans de coopération conjointe avec l'ambassade du Japon en Algérie, appuyée par des relations de coopération culturelles bilatérales constantes ».

M. Akira a souligné l'importance du FCIMS, le qualifiant « d'excellente opportunité de

coopération » ayant permis à plusieurs musiciens nippons d'animer des concerts de musique devant un public algérien, ainsi que des sessions de formation au profit des étudiants.

Développer les relations culturelles et d'amitié avec le Japon

Après sa décoration, M. Bouazzara a indiqué que « cette distinction reflète tout d'abord l'engagement de l'Algérie et son attachement à développer les relations culturelles et d'amitié avec le Japon », affirmant « saisir cette opportunité pour réaffirmer son engage-

ment à continuer à œuvrer à la réalisation des objectifs communs qui nous unissent ».

La cérémonie de distinction était ponctuée par la lecture du message adressé par la ministre japonaise des Affaires étrangères, Yoko Kamikawa, au lauréat algérien, dans lequel elle a tenu à le féliciter, lui exprimant toute sa considération pour « ses contributions dans le domaine culturel, artistique et pédagogique, à travers les différents postes qu'il avait occupés, en tant que directeur de l'Institut national supérieur de musique (INSM), directeur de l'Opéra ou en tant que commissaire du FCIMS ».

## Sid Ahmed Agoumi primé lors de la première édition du Prix Afaneen El Djazaïr

Le groupe public Madar Holding a organisé, lundi soir à Alger, la première édition du Prix Afaneen El Djazaïr, qui a été décerné à l'artiste Sid Ahmed Agoumi pour sa riche carrière artistique et ses œuvres intemporelles au cinéma et au théâtre. La cérémonie de remise du Prix Afaneen El Djazaïr a été présidée par le P-dg de Madar Holding, Charaf Eddine Amara, à l'Hôtel El Aurassi, en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, du ministre de la Communication,

Mohamed Laâgab, du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga, ainsi que des présidents des conseils consultatifs de la jeunesse et de la société civile, de députés, de directeurs de médias et de personnalités artistiques et sportives.

A cette occasion, le P-dg de Madar Holding a précisé que la création de ce prix "participe de l'intérêt majeur que porte le président de la République,

Abdelmadjid Tebboune, à la culture et aux arts, comme en témoignent la dynamique actuelle et les nombreuses réalisations dans le secteur". "Pour nous, les priorités de l'Etat algérien sont l'affaire de tous, d'où notre initiative", a-t-il expliqué. Ce prix annuel qui se veut une reconnaissance envers ceux qui excellent dans leur domaine au service de l'Algérie, a souligné M. Amara, ajoutant que son groupe entendait ainsi contribuer à la promotion des arts et de la culture, mais aussi de tous les autres

domaines qui font le rayonnement de l'Algérie. Sur le choix de Sid Ahmed Agoumi comme premier lauréat de ce prix, M. Amara a précisé que "cet artiste s'est distingué par son immense talent, son sérieux et son dévouement tout au long de sa carrière au théâtre, au cinéma et à la télévision". Exprimant sa reconnaissance pour cette distinction, Sid Ahmed Agoumi a tenu à rendre hommage au public algérien. "C'est lui qui nous pousse à donner le meilleur de nous-mêmes", a-t-il dit.

CONCOURS DU FESTIVAL NATIONAL DE LA CHANSON CHAOUÏE À KHENCHELA

# Le groupe Assirem remporte le premier prix

*Le groupe Assirem de la wilaya de Khenchela a remporté le 1er prix du concours organisé dans le cadre du premier festival culturel national de la musique et de la chanson chaouïes, clôturé mardi à la maison de la culture Ali-Souaïhi de Khenchela.*

Le jury, présidé par Messaoud Messaoudi, a annoncé, lors de la cérémonie de clôture, le couronnement du groupe Assirem, représentant la commune d'El-Hamma, suivi, à la seconde place, par la troupe Ikoudhar N'Dihya, de la wilaya de Tébessa, ex-aequo avec l'artiste Djamel Hektak de Khenchela. Le troisième prix est revenu à l'association culturelle Nemamcha pour le folklore, de la wilaya de Khenchela, à égalité avec le chanteur Merabet Akram Ayad de la wilaya de Batna. Le prix du jury a été décerné, ex-aequo, à Aymen Achiche, d'Oum El Bouaghi, Djassem Badaoui, de Khenchela et à l'association Dihya de Bir El Ater (Tébessa), tandis que le prix du commissariat du festival, institué pour encourager les artistes aux besoins spécifiques, a été remporté par les musiciens Boudjehine Abderrezak, du groupe Assirem, et Sellat Abdennacer de l'association Dihya de Bir El Ater. Le commissaire du festival, Mohamed El Alouani, a rappelé, en marge de la cérémonie de clôture, que le sacre du groupe Assirem le qualifie pour le



Festival national de la chanson amazighe, prévu en fin d'année à Tamanrasset. *"Même si la compétition a été particulièrement serrée, tous les participants ayant affiché un niveau intéressant, le groupe auréolé du 1er prix a su se démarquer en matière de présence sur scène, de rythme et de justesse musicale"*, a souligné M. El Alouani.

Les membres du jury ont recommandé *"la persévérance dans le travail pour faire de ce festival un important rendez-vous culturel favorisant les contacts et les échanges d'expérience entre artistes"*.

Ils ont également invité les artistes et les jeunes talents à bénéficier de l'expérience des grandes figures artistiques de la région des Aurès, avant d'exhorter les établissements culturels à ouvrir des ateliers de formation au

profit des musiciens et des artistes amateurs. Par ailleurs, le comité de la conférence scientifique organisée à l'occasion de cet événement, a appelé, par la voix de son président, Mokhtar Kabba, à la création d'un *"institut à rayonnement régional pour la formation en musique du genre chaoui"*.

La 1re édition du Festival culturel national de la musique et de la chanson chaouïe, organisée sous le slogan *"Chanson chaouïe, préservation du patrimoine et de l'identité"*, a permis à de nombreux groupes, folkloriques et modernes, de *"faire étalage de leur talent et de faire montre d'un talent certain en se produisant, quatre jours durant, devant un public nombreux et réceptif, sur la scène du théâtre de verdure Zouleikha-Louadj"*, ont souligné des membres du commissariat de la manifestation.

## Présentation de la 1re production du TR d'Aïn-Defla "Sarkhatou El Oussoud"

La pièce de théâtre *"Sarkhatou El Oussoud"* (Cris des lions), la première production du théâtre régional Tayeb-Chérif-Mohamed d'Aïn-Defla, relatant l'histoire de la Guerre de libération, a été présentée dans la soirée de lundi devant un public conquis.

L'histoire constituant la trame de la pièce, inspirée de faits réels, se déroule dans la maison d'un certain M. François, d'un père Algérien, laquelle a été transformée par l'armée coloniale en centre de transmission pour tenter de localiser un centre de commandement de moudjahidine.

Outre la barbarie de la colonisation et les exactions commises à l'encontre du peuple algérien, la pièce théâtrale *"Sarkhatou El Oussoud"* traduit aussi l'épopée du peuple algérien qui a décidé un 1er novembre 1954 de se soulever pour mettre un terme à 132 ans de colonisation. *"Cette pièce est une façon de rendre un grand hommage aux millions de martyrs qui se sont sacrifiés pour la libération de ce pays"*, a déclaré Sidi Ahmed Kara Ahcène, indiquant que le jeune public qui a assisté a été subjugué par le spectacle joué par des comédiens bourrés de talents à l'image de Rédha Takherist, Chafik Ben Mohamed Tichoudad et Khaoula Ben Chabane. Après une présentation au théâtre communal Mahfoud-Touahri de Miliana, prévue mardi, le metteur en scène a annoncé qu'une tournée débutera la semaine prochaine à travers plusieurs wilayas de l'ouest du pays.

## Oran : lever de rideau du festival culturel du théâtre professionnel de Sidi Bel-Abbès

La 14e édition du Festival culturel du théâtre professionnel de Sidi Bel-Abbès s'est ouverte lundi soir au théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran, avec la participation de six troupes en lice et en présence d'une foule constituée essentiellement d'amateurs du 4e art.

Dans un message lu par le directeur du développement et de la promotion des arts au ministère de la Culture, Cheddad Bezigh, en ouverture de ce festival, la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a souligné : *"Nous célébrons l'art, le théâtre et les créateurs dans le sillage de la mémoire de grands noms artistiques pour partager avec l'ensemble des artistes et dramaturges leur fête créative dans ce festival culturel local du théâtre professionnel de Sidi Bel-Abbès dans sa 14e édition."*

*"En application des instructions du président de la République,*

*Abdelmadjid Tebboune, soutenant la créativité et pour encourager les créatifs à travers l'organisation de telles manifestations, nous confirmons notre grand souci de valoriser les efforts destinés à servir le théâtre en Algérie"*, a affirmé la ministre.

*"Dans le secteur de la culture et des arts et conformément à des visions sérieuses et des objectifs spécifiques, nous œuvrons à catalyser toutes les énergies et offrir aux dramaturges l'atmosphère la plus appropriée pour fournir l'effort et relever davantage de défis"*, a-t-elle déclaré.

*"L'édition de 2024 de ce festival intervient à un moment où nous commémorons la naissance d'un artiste Abdelkader Alloula qui a beaucoup donné au théâtre algérien et à travers lui nous exprimons notre fierté de notre théâtre et de ceux qui nous ont quitté laissant une grande empreinte*

*et ceux encore en vie à poursuivre ce parcours"*, a-t-elle ajouté.

Soraya Mouloudji a qualifié le festival de Sidi Bel-Abbès de *"valeur ajoutée et acquis portant des germes d'illustration à travers un riche programme, surtout que cette 14e édition se tient en hommage à un grand critique dramaturge qu'est le professeur et critique théâtral Kamel Mustapha Bendimerad, un maître des dramaturges et des critiques"*.

La cérémonie d'ouverture de cette édition, organisée exceptionnellement à Oran parce que le Théâtre régional de Sidi Bel-Abbès fait l'objet d'une opération d'aménagement, a été marquée par la présentation de spectacles du théâtre de rue signés par la coopérative du théâtre "Ed-Dik" et la troupe "El Halqa" de Sidi Bel-Abbès et un autre en genre de Halqa animé par les artistes Nibal Abdelkader, Abbès Sedjraoui et Amine Missoum.

OUM EL-BOUAGHI, ZONES D'OMBRE

# Vers une mise à niveau salubre

*Les projets de développement inscrits depuis 2023 au profit des 28 communes de la wilaya d'Oum El-Bouaghi pour une mise à niveau des zones d'ombre commencent à porter leurs fruits dans divers secteurs.*

Ces projets ont porté sur le raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz, l'approvisionnement en eau potable à partir de puits et de forages et l'ouverture de pistes et de routes au profit des habitants des mechtas des zones déshéritées. Selon le secrétaire général de la wilaya chargé du dossier des zones d'ombre, Omar Boutahraoui, 540 projets de développement, lancés en 2022, 2023 et 2024, ont été réalisés. 180 projets ont porté sur l'amélioration de l'alimentation en eau potable. En matière de désenclavement des zones d'habitation difficiles d'accès, le programme a porté sur 294 projets, notamment de réalisation de pistes rurales et de réhabilitation des routes dégradées. Dans le domaine de l'énergie, 129 projets ont porté sur le raccordement aux réseaux électrique et gazier. Par ailleurs, 62 projets ont porté sur la réalisation de réseaux d'assainissement et la construction de fosses septiques. Dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi, 300 zones d'ombre ont été recensées à travers l'ensemble des communes, à l'exception de celle d'Aïn-Beïda, qui n'en compte aucune, a rappelé le responsable, précisant que 932 projets ont été retenus pour la prise en charge des insuffisances et des besoins de ces zones d'ombre dans les 28 communes de la wilaya. S'agissant du financement de l'ensemble des projets, 739 projets ont nécessité une enveloppe globale de 7 milliards 900 millions DA, inscrits dans le cadre des Plans communaux de développement, des Programmes sectoriels décentralisés, du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, des budgets locaux



(wilaya et communes) et autres, a précisé M. Boutahraoui.

Le secrétaire général de la wilaya a indiqué, en outre, que pour l'année 2022, pas moins de 163 projets ont été retenus pour un montant global de 1,880 milliard DA, parmi lesquels 57 projets ont été réalisés et 88 projets sont en cours de réalisation avec des taux d'avancement oscillant entre 35 et 95%. M. Boutahraoui a signalé que parmi les plus importants projets de l'année 2022 figure l'approvisionnement des zones enclavées en gaz propane, ayant nécessité l'acquisition de 183 citernes et dont la pose a débuté dans 42 mechtas, pour un coût global de 186 millions DA.

## Stopper l'exode rural

Le maintien des habitants des régions déshéritées et enclavées est tributaire de l'amélioration de leurs conditions de vie et ce, à travers des programmes de développement. Pour ce faire, des

projets d'amélioration de l'alimentation en eau potable, la réalisation et la réhabilitation des routes, le raccordement au réseau électrique, l'approvisionnement en gaz et l'assainissement ont été réalisés, ces trois dernières années. A rappeler que 20 citernes de gaz propane, d'une contenance de 1.750 kg chacune, ont été attribuées aux habitants des zones d'ombre, à savoir 87 familles de plusieurs mechtas des communes de Djazya, Dhalaa, Behir Chergui et Oum-El-Bouaghi.

Parmi les bénéficiaires, Ammar Belkhiri, habitant la mechta Kabel Boutekhma, relevant de la commune de Dhalaa (sud-ouest d'Oum-El-Bouaghi), a indiqué que ce projet a mis fin aux difficultés d'approvisionnement en bouteilles de gaz, expliquant qu'il était contraint de se déplacer aux chefs-lieux des communes de Meskiana et de Dhalaa.

M. Belkhiri a déclaré qu'il songeait à déménager avec sa famille, comme

ses voisins, et à s'installer dans les villes, à cause du manque de gaz, en particulier durant l'hiver, saison pendant laquelle ils recouraient souvent au chauffage avec du bois ramassé dans les maigres zones boisées de la région. Mais la disponibilité de l'électricité et du gaz dans le hameau Kabel Boutekhma, qui dispose également d'une route d'accès nouvellement réalisée, l'ont amenés à renoncer à ce projet d'aller vivre plus près des grands centres urbains, a-t-il poursuivi, ajoutant que, désormais, les éleveurs sont un peu plus sereins et peuvent s'adonner plus tranquillement à leurs activités pastorales et agricoles.

Cet avis est partagé par Aziz Ferag de la région de Fesikh, dans la commune de Bir Chouhada, qui a salué l'intérêt porté par les pouvoirs publics aux zones déshéritées et enclavées.

## AÏN-DEFLA

# 67 demandes d'investissement dans l'aquaculture

67 demandes d'investissement dans l'aquaculture ont été enregistrées au cours des deux dernières années par la Direction de la pêche et de l'aquaculture (DPA) de la wilaya d'Aïn-Defla, a-t-on appris, samedi, auprès de cette institution.

"Sur les 67 demandes d'investissement dans l'aquaculture, 18 ont été déposées au niveau de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade), 24 à l'Agence nationale de gestion du microcrédit (Angem), tandis que 17 dossiers concernent l'investissement dans l'aquaculture intégrée à l'agriculture", a déclaré, à l'APS, le premier

responsable du secteur, Abdelhakim Lazaar.

Le responsable a ajouté dans le même contexte que plusieurs investisseurs intéressés par ce créneau ont déjà finalisé les études de leurs projets et attendent "l'octroi d'un foncier qui leur permettra de concrétiser et de lancer leurs unités de production", a-t-il souligné.

M. Lazaar a relevé que l'un des axes sur lesquels repose la stratégie du secteur consiste à créer des zones d'activités aquacoles à travers la wilaya pour la domiciliation des projets d'investissement, indiquant que l'identification de ces zones a déjà commencé

à travers plusieurs communes et qu'elles seront présentées à la commission d'octroi des concessions qui étudiera la faisabilité et l'opportunité de leur création.

Le secteur mise également sur l'investissement dans l'aquaculture intégrée à l'agriculture qui a déjà porté ses fruits à Aïn-Defla, relève M. Lazaar, assurant qu'une trentaine de bassins agricoles, à travers la wilaya, ont été déjà ensemencés avec des alevins de tilapia et de carpe.

Le directeur affirme que le développement du secteur de la pêche et de l'aquaculture, au niveau local "doit se faire à travers l'investissement privé",

indiquant que ses services "sont en train de travailler avec des personnes qui ont les fonds nécessaires et des terrains pour se lancer dans ce créneau". Il a noté, par ailleurs, que l'opération de vente promotionnelle de la daurade et du Tilapia se poursuivait toujours au niveau des poissonneries d'Aïn-Defla et de Khemis Miliana et dans d'autres points de vente ouverts à travers la wilaya.

Six concessionnaires exploitent les 5 barrages hydrauliques de la wilaya d'Aïn-Defla, avec une production annuelle de près de 300 tonnes de poisson, a-t-il souligné.

APS

DJANET

# Une délégation du groupe Sonelgaz inspecte des installations énergétiques

*Une délégation de hauts cadres du groupe Sonelgaz a entamé une visite d'inspection aux installations énergétiques à travers la wilaya de Djanet, a-t-on appris de la Direction locale de l'énergie et des mines.*

Conduite par le président-directeur général (P.-dg) de la filiale Sonelgaz-production de l'électricité, Khaled Nouasri, et le directeur adjoint de Sonelgaz distribution, Ahmed Tabache, ainsi que des cadres centraux et locaux, cette visite de terrain s'inscrit dans le cadre du suivi des projets énergétiques relevant du groupe Sonelgaz, a précisé la même source. A cette occasion, M. Tabache a indiqué à l'APS que cette tournée intervient au

titre du suivi du programme de raccordement du système électrique entre le nord et le sud du pays, et du contrôle de la qualité des prestations offertes aux citoyens.

Et d'ajouter que la wilaya de Djanet a bénéficié de plusieurs programmes en vue de renforcer les réseaux d'électricité et de gaz naturel, à l'instar du plan spécial pour couvrir la demande croissante d'électricité durant l'été dans le Grand Sud et celui d'appui au secteur de l'énergie au niveau des dix nouvelles wilayas, ce qui nécessite, a-t-il souligné, "un suivi permanent par les cadres du groupe, en plus de mobiliser tous les moyens matériels et humains pour répondre aux besoins des directions locales".

Le même responsable a, à ce titre, fait savoir que "le groupe Sonelgaz sera bientôt renforcé avec le recrutement de personnel supplémentaire, tous postes confondus, devant être déployé dans la wilaya".

De son côté, le directeur local de Sonelgaz-Distribution, Mabrouk Kastel, a révélé que la wilaya de Djanet s'est vue accorder d'importants projets visant à améliorer le service public, tels que le raccordement de la commune Bordj El Haouès, 140 km au nord de Djanet, au

réseau du gaz naturel dont la première tranche du projet a été déjà concrétisée en attendant l'achèvement des procédures nécessaires pour la mise en chantier de la deuxième tranche.

Il s'agit, en outre, de l'acquisition de nouveaux équipements modernes pour renforcer le réseau de distribution d'électricité, a-t-il poursuivi.

La délégation a assisté à une réunion avec les autorités locales qui s'est articulée autour des préoccupations soulevées par les citoyens, avant d'inspecter une centrale électrique d'une capacité de 17 mégawatts (MW) implantée au chef-lieu de la wilaya.

Le programme de la délégation comprend également une autre centrale électrique à Bordj El-Haouès qui s'est dotée de nouveaux équipements afin d'augmenter sa capacité de production électrique, en passant de 3 MW à 7 MW, selon les explications fournies sur place. Cette wilaya de l'extrême sud-est du pays a bénéficié récemment d'une installation énergétique similaire d'une capacité de 3 MW au niveau de la localité de Tadjentouert, dans la périphérie de Djanet, a-t-on encore signalé de même source.

R. E.



## PÊCHE L'Algérie exportera des carpes au Sénégal et au Burkina Faso

Le directeur du contrôle des activités de la pêche, de l'aquaculture et de la régulation du marché au ministère de la Pêche et des Productions halieutiques, Abderrahmane Hentour, a révélé que l'Algérie occupe les premières places en matière de projets aquacoles dans le Bassin méditerranéen.

Dans une déclaration à la Radio nationale, M. Hentour a souligné que l'Algérie exporte des quantités importantes de poisson vers les pays européens, dépassant les 400.000 tonnes annuellement, précisant dans le même contexte que les exportations algériennes de thon ont dépassé les 27 millions de dollars au cours de l'année 2023.

Dans le même contexte, le même responsable a révélé des préparatifs d'exportation, et pour la première fois par voie aérienne, d'une tonne de carpes vers les pays du Sénégal et du Burkina Faso, au cours des prochaines semaines. Enfin, l'intervenant a souligné que l'objectif de cette opération n'est pas tant la quantité que la garantie d'un marché africain important, qui pourra encore s'élargir dans les années à venir.

R. E.

ENERGIE ET MINES

## Une délégation du Congo-Brazzaville en Algérie

Dans le cadre de la mise en œuvre des résultats de la visite de travail, en mai dernier, du ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, en République du Congo-Brazzaville, visant le renforcement et la dynamisation des relations de coopération algéro-congolaise dans le domaine de l'énergie et des mines, une délégation du ministère des Industries minières et de la Géologie du Congo-Brazzaville, conduite par l'inspecteur général du ministère, Jean Romuald Mombo, effectue une visite de travail en Algérie.

Dans ce cadre, une réunion de travail a eu lieu, ce mercredi au ministère de l'Énergie et des Mines, prési-

dée par l'inspecteur général du ministère, Mohamed Boudali, en présence des cadres du ministère, du président de l'Agence nationale des activités minières (Anam), ainsi que des représentants de la Sonarem et de l'Agence du service géologique de l'Algérie (Asga), indique un communiqué du ministère.

A cet égard, Mohamed Boudali a donné un aperçu sur le secteur de l'énergie et des mines en Algérie et ses institutions, en mettant l'accent sur l'objet de cette rencontre qui intervient en réponse à la demande de la République du Congo Brazzaville de renforcer la coopération et de bénéficier

de l'expérience algérienne dans le domaine du contrôle technique et administratif dans le domaine minier.

A l'occasion, le même responsable a fait une présentation des missions de l'inspection générale du ministère, soulignant, conformément aux instructions du ministre, la disponibilité de l'Algérie à soutenir et à accompagner la République du Congo à travers le transfert de l'expérience algérienne en matière de contrôle technique et administratif, notamment dans le domaine de la promulgation et de l'application des textes législatifs.

Le programme de visite de la délégation congolaise prévoit également plusieurs réunions

au niveau de l'Agence du service géologique algérien (Asga), de l'Agence nationale des activités minières (Anam) et de la Direction générale de la société nationale de recherche et d'exploitation des Mines (Sonarem) afin d'approfondir les discussions et les consultations sur les moyens de renforcer la coopération entre les deux pays dans le domaine de la gestion des infrastructures géologiques, de la recherche, de l'exploitation, de la production et de la transformation des ressources minières, de l'échange d'expertises, de la formation et du développement du capital humain.

R. E.

MISE EN VALEUR DES TERRES AU SUD

## Les inscriptions ouvertes

L'Office national des terres agricoles a annoncé le début de la phase d'enregistrement pour la mise en valeur dans le cadre de la concession, conformément au décret exécutif n° 21-432 du 4 novembre 2021. L'opération a débuté hier mercredi et durera 21 jours, selon le communiqué. Dans la wilaya de Ghardaïa, 19 périmètres d'une superficie de 16.353 hectares ont été réservés à cet effet, ainsi que 6 périmètres d'une superficie de 1.930 hectares au niveau de la wilaya de Naâma et 4 périmètres d'une superficie de 880 hec-

tares à Djanet.

Les mêmes services ont attribué 4 périmètres d'une superficie de 735 hectares au niveau de la wilaya d'Illizi, 3 périmètres d'une superficie de 2.150 hectares à Djelfa, et un périmètre d'une superficie de 460 hectares à Ménéa. Soit un total de 37 périmètres pour une superficie globale de 22.508 hectares.

Le dossier, les conditions requises et d'autres informations sont disponibles sur le site onta.dz, ajoute la même source.

Pour rappel, l'Onta a lancé, février 2023, une plateforme numérique permettant aux personnes désirant bénéficier d'un foncier agricole dans le cadre de l'investissement, de déposer leurs demandes à distance.

L'Onta a ouvert, via cette plateforme, les candidatures pour bénéficier de fonciers agricoles d'une superficie totale de 13.574 hectares répartis sur 39 périmètres dans cinq wilayas, à savoir Naâma, Laghouat, Ghardaïa, El-Bayadh et El Oued et ce, pour les exploiter dans le

cadre de la concession.

Cette mesure comprend des fonciers d'une superficie de 2.505 hectares répartis sur sept périmètres dans la wilaya de Djelfa, 2.947 hectares répartis sur 24 périmètres à Ghardaïa, 7.176 hectares répartis sur trois périmètres dans la wilaya de Naâma, 450 hectares à Laghouat, en sus de fonciers d'une superficie de 496 hectares répartis sur quatre périmètres dans la wilaya d'El Bayadh.

R. E.

MALGRÉ LES APPELS AU CESSEZ-LE-FEU

# Les crimes génocidaires sionistes se poursuivent à Ghaza

*Au moins 6 civils palestiniens ont été tués, mercredi, et d'autres ont été blessés dans des bombardements au centre de la bande et à Khan Younès, selon l'agence de presse Wafa. Citant des sources médicales, Wafa a rapporté que quatre Palestiniens ont été tués et d'autres ont été blessés suite au bombardement d'une maison de la rue Salah al Din, au nord de Nuseirat.*

Les mêmes sources ont ajouté qu'au moins deux citoyens palestiniens ont été tués et 6 autres ont été blessés dans un bombardement sioniste qui a visé une maison dans la ville de Bani Suhaila, à l'est de Khan Younès.

## Le camp de Nuseirat bombardé

Hier à l'aube, 8 palestiniens, dont 6 enfants, ont été tués et 10 autres, dont des femmes, ont été blessés dans un bombardement sioniste qui a visé des maisons du camp de Nuseirat, indique Wafa. Les avions ont, également, visé des magasins commerciaux à proximité de la municipalité du camp, qui ont pris feu, d'après l'agence de presse palestinienne. Dans la région d'Al Mughraqa au nord du camp, les forces d'occupation ont fait exploser



des bâtiments résidentiels, poursuit la même source.

## La ville de Ghaza ciblée

Au moins 10 civils palestiniens ont été blessés lors d'un raid sioniste sur la rue Al Nasr et d'un appartement résidentiel près de l'hôpital ophtalmologique au nord de la ville de Ghaza, d'après des sources médicales, citées par Wafa. L'artillerie de l'occupation a, également, bombardé des zones au sud-ouest de la ville blessant de nombreux citoyens palestiniens, dont des enfants et des femmes, tandis qu'un bombardement similaire visait l'Association des jeunes femmes musulmanes à l'intérieur du bâtiment Yasmeeen dans la même ville, rapporte Wafa.

## L'entité sioniste vise à éliminer le peuple palestinien de la carte

Le ministère turc des Affaires étrangères a annoncé que la découverte de charniers dans la ville de Khan Younès, dans la bande de Ghaza, et le ciblage de quatre écoles au cours des quatre derniers jours, témoignent de la volonté de l'entité sioniste d'éliminer le peuple palestinien de la carte.

Le ministère turc des Affaires étrangères, dans un communiqué repris hier par des médias, « a condamné le meurtre de

dizaines de civils par l'armée d'occupation dans une école où des citoyens s'étaient réfugiés dans la ville de Khan Younès ».

Selon la même source, ces attaques démontrent également que le gouvernement (sioniste) tente de compromettre les opportunités de parvenir à un cessez-le-feu.

Et de mettre en évidence que « les responsables sionistes devront être tenus respon-

sables devant la loi pour ces actions qui remettent en question toutes les valeurs humaines et le droit international ».

Un nouveau massacre a été perpétré par les forces d'occupation sionistes mardi soir en attaquant une école accueillant des personnes déplacées dans la ville de Khan Younès, au sud de la bande de Ghaza. Au moins 29 personnes ont été tuées et plus de 53 autres ont été blessées, dont des cas graves.

## Le Croissant-Rouge palestinien incapable d'agir à Ghaza

Le Croissant Rouge palestinien affirme que ses équipes des salles d'opérations recevaient des dizaines d'appels de détresse humanitaire en provenance de la ville de Ghaza.

Selon l'organisation, les ambulances puissent les atteindre, en raison de l'intensité des bombardements de l'armée d'occupation sioniste.

## Les conditions de vie de la population sont extrêmement tragiques

Cité, mercredi, par l'agence de presse Wafa, le Croissant Rouge indique que les rapports de terrain du gouvernorat de

Ghaza affirment tous que les conditions de vie de la population sont extrêmement tragiques et les forces d'occupation continuent de cibler les zones résidentielles et de s'efforcer de déplacer les citoyens de leurs lieux de résidence et des centres d'hébergement. Le Croissant rouge palestinien a dénoncé, à cet égard, le bombardement, hier au soir par l'armée d'occupation, d'une école abritant des personnes déplacées dans la ville de Khan Younès, au sud de la bande de Ghaza, faisant au moins 29 martyrs et plus de 53 blessés, dont des cas graves et critiques.

Pour rappel, le Croissant-Rouge palestinien avait annoncé, tôt mardi dernier, que

tous ses centres médicaux à Ghaza étaient hors service en raison des ordres d'évacuation émanant des forces d'occupation sionistes dans de nombreux quartiers de la ville.

## Les centres médicaux hors service

Dans un communiqué, il avait indiqué que « tous ses centres médicaux et cliniques d'urgence dans le gouvernorat de Ghaza étaient hors service, en raison des évacuations forcées imposées par l'occupant dans diverses zones du gouvernorat (de Ghaza) où se trouvent ces centres médicaux et cliniques ».

## Le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 38.295 martyrs

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 38.295 martyrs et 88.241 blessés, depuis le 7 octobre dernier, ont indiqué hier les autorités palestiniennes de la santé.

Selon la même source, l'armée d'occupation sioniste a commis 4 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 52 martyrs et 208 blessés.

Les autorités palestiniennes de la santé ont, en outre, souligné que le bilan du massacre perpétré mardi par les forces d'occupation contre les personnes déplacées dans la région d'Abasan, à l'est de Khan Younès, est passé à 27 martyrs et plus de 53 blessés.

Elle ont également fait savoir qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchaient les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours. Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

## CISJORDANIE OCCUPÉE

## Au moins 12 Palestiniens arrêtés par les forces d'occupation sionistes

Les forces d'occupation sionistes ont arrêté, dans la nuit de mardi à mercredi, au moins 12 Palestiniens, dont une étudiante et d'anciens prisonniers, dans différents gouvernorats relevant de la Cisjordanie occupée, a indiqué un communiqué conjoint publié par la Commission pour les affaires des prisonniers et le Club des prisonniers palestiniens.

Les arrestations ont été menées dans les gouvernorats de Beit Lehm, El-Qods, Naplouse, Ariha et El Khalil, souligne le communiqué, relevant que, les forces d'occupation continuent de procéder à des raids et à des harcèlements généralisés, accompagnés de menaces contre les détenus et leurs familles, en plus d'actes de sabotages et de destruction des maisons des Palestiniens, souligne le communiqué. Le nombre total des arrestations, depuis le 7 octobre 2023, s'est élevé à 9.610, précise également le communiqué, notant que ce total comprend ceux qui ont été arrêtés à leur domicile, aux postes de contrôle militaires ainsi que ceux qui ont été contraints de se rendre sous la pression et ceux qui ont été retenus en otage.

# Amara appelle à la mise en place d'une charte d'éthique

Amara appelle à la mise en place d'une charte d'éthique après les derniers transferts opérés en Ligue 1 Mobilis par le MC Alger, l'USM Alger et la JS Kabylie.

Amara a réagi sur son compte Facebook. « Le marché des transferts s'enflamme, les agents bluffent et manœuvrent, les joueurs se laissent aller et les recruteurs conscients ou inconscients payent. Les faits, déclarations et gestes des acteurs du football vont de l'invective aux accusations et à la violence verbale », a écrit l'ancien président de la FAF.

« Les supporters exigent toujours les joueurs et les entraîneurs les plus chers »

« Les supporters, guidés que par les résultats immédiats de leurs clubs, exigent toujours les meilleurs joueurs et entraîneurs, et les plus chers, sans se rendre compte des limites matérielles et sociales des clubs. Médias et réseaux sociaux soufflent sur le brasier et attisent le feu. Où va-t-on ? Une charte d'éthique et de déontologie du football est plus que



jamais nécessaire et d'actualité », a ajouté l'ancien président de la FAF.

Cela fait déjà dix jours que le marché des transferts estival s'est ouvert officiellement, permettant, ainsi, à l'ensemble des 16 clubs du championnat professionnel de la Ligue 1 Mobilis, saison 2024-2025, d'enregistrer leurs nouvelles recrues. Comme ce fut le cas lors des trois ou quatre dernières années, ce sont les clubs dits « riches » qui se sont montrés les plus

actifs jusque-là.

## Le MCA frappe fort

A commencer par le champion d'Algérie en titre, le MCA, qui vient d'annoncer la signature du milieu de terrain du WA Casablanca, Zakaria Draoui ainsi que du portier du Paradou AC, Toufik Moussaoui en attendant l'arrivée d'un attaquant ivoirien du nom de Kipré Tiagori Emmanuel Junior Zunon. La JS

Kabylie, passée sous le giron de Mobilis, n'est pas en reste, puisqu'elle s'est assurée les services du gardien de but, Gaya Merbah et du défenseur du CS Constantine et néo international, Mohamed Amine Madani. Même le MC Oran, qui a attendu l'avant-dernière journée du Championnat pour assurer son maintien parmi l'élite, est entré en force dans ce mercato.

Le club géré désormais par Hyproc, filiale du Groupe Sonatrach, a déjà engagé l'expérimenté keeper de la JSK, Chamsedine Rahmani et le milieu offensif de l'ASO Chlef, Juba Aguié. De son côté, l'USM Alger s'est, quant à elle, attachée les services du très convoité latéral gauche, Ilyès Chetti. Il faut dire que la formation de Soustara a dû casser sa tirelire pour faire venir le désormais ex-défenseur du WAC, annoncé comme quasiment acquis au profit de la JSK avec qui il était en négociations.

On parle d'un salaire colossal de 600 millions de centimes bruts par mois. Le montant du salaire offert à des joueurs comme Chetti, Draoui, Gaya Merbah ou encore Madani, laisse entrevoir une flambée sans précédent, voire inquiétante des salaires en Ligue 1.

## Les clubs algériens fixés aujourd'hui sur leurs adversaires dans les compétitions africaines

Les clubs algériens engagés dans les compétitions africaines interclubs 2024-2025 seront fixés ce jeudi sur leurs adversaires des deux premiers tours préliminaires des épreuves.

Les 4 clubs algériens, le MCA, le CRB, le CSC et l'USMA, connaîtront leurs adversaires à l'issue du tirage au sort prévu au siège de la Confédération africaine de football (CAF) au Caire (Egypte) à partir de 12h00 (algériennes), a indiqué le site égyptien

sportif Yallakora ce mardi.

### Le 1er tour préliminaire entre le 16 et le 25 août

En Ligue des champions, l'Algérie sera représentée par le MC Alger, champion d'Algérie 2024, et le CR Belouizdad, 2e au classement final de la saison de Ligue 1 Mobilis (2023-2024). La CAF a décidé d'exempter cinq clubs, les mieux classés, du 1er tour préliminaire de la Ligue des

champions, il s'agit d'Al-Ahly du Caire (tenant du titre), de l'ES Tunis (Tunisie), de Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), du TP Mazembe (RD Congo), et de Pétro Atlético (Angola). Si le Chabab commence à prendre goût à cette prestigieuse compétition, où il s'appête à participer pour la cinquième fois de rang (record absolu), le « Doyen » retrouve la C1 quatre années après sa dernière participation. En Coupe de la

Confédération, le CS Constantine, 3e au classement final du précédent exercice, et l'USM Alger, 4e, seront en lice. Le tirage au sort sera effectué au siège de la CAF, tout d'abord avec la Coupe de la Confédération et ensuite la Ligue des champions. Le 1er tour préliminaire des deux compétitions se jouera entre le 16 et le 25 août 2024, alors que le 2e tour préliminaire, avant la phase de poules, est fixé du 13 au 22 septembre 2024.

## PUBLICITÉ

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**WILAYA : DJANET**  
**DAIRA : DJANET**  
**COMMUNE : BORDJ ELHAOUES**

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**  
**NIF : 098433055066518**

Conformément aux dispositions de l'article 53 de la Loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et des délégation de service public et suite à l'évaluation du 24/06/2024 de l'opération :

Réalisation d'un salle de soin et logement à Tin Gadazine Est BEH

La président de l'assemblée communale de la commune de BORDJ EL HAOUES informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à un appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n° : 06/2024 publié dans les quotidiens nationaux :

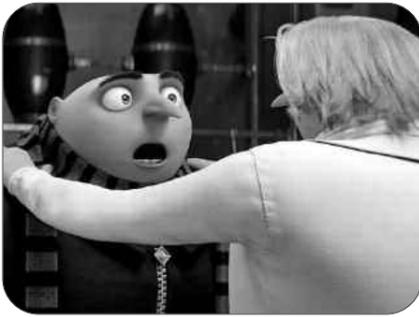
تلفون : 09462824  
ميدان البريد : 09462824

Que l'attribution provisoire d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales a été effectuée comme suit :

N°	Nom de l'entreprise	NIF	Montant proposé	Montant corrigé	Note technique/80	Délai	OBS
03	Ensemblement grandes travaux publiques et événementielles et travaux secondaires - MAMMOUNI Boudiab	173330100084109	32.881.150,97 DA	Même montant	75,00	06 MOIS	le moins disent des soumissionnaire qualifié techniquement

En applications de l'article 56 de la Loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et des délégation de service public, les soumissionnaires ont recours à la commission des marchés publique et ce dans les 10 jours qui suivent la date de la première publication dans les quotidiens nationaux.

**MOI, MOCHE ET MÉCHANT 3**



20h25

**TMC**

Gru, le grand méchant devenu gentil, découvre qu'il a un frère jumeau, resté du côté obscur de la force. Replongera-t-il avec lui ?

**BOAT STORY**



20h10

**CANAL+**

Janet et Samuel prennent des risques pour vendre la cocaïne à Vinnie, le trafiquant de drogue local. La transaction se passe bien et tous deux se partagent la somme extravagante de cinq millions de livres. Samuel rembourse toutes ses dettes tandis que Janet monnaie l'adoption d'Alan auprès de Peter. Mais les deux complices ont sous-estimé la détermination du Tailleur à retrouver son bien et celle de Guy, son homme de main, à les retrouver et les éliminer...

**LE GRAND ÉCHIQUIER**



20h10

**2**

Depuis le chapiteau de la famille Gruss, qui furent ses amis, cette émission rend un vibrant hommage Raymond Devos, incontournable humoriste et incroyable magicien des mots. Présentée par Claire Chazal et Michel Boujenah, avec la complicité de Dany Boon, qui fut son fils spirituel, cette soirée exceptionnelle réunit un grand nombre de ses amis et d'artistes.

**LE VILLAGE PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS**



20h10

**3**

Cette année, Stéphane Bern repart sur les routes de France et d'Outre-mer avec toujours la même passion, pour faire découvrir des villages d'une beauté et d'une richesse exceptionnelles. C'est le cas pour les 14 villages de cette nouvelle saison. Tout au long de l'émission, les téléspectateurs découvriront leur propre classement, et le village qui succèdera à Esquelbecq, dans les Hauts-de-France.



**LA SELECTION DE MIDI LIBRE**

**LA FOLLE AVENTURE DES DURRELL**



19h55

**arte**

Louisa, qui se sent de plus en plus proche de Hugh, passe voir Larry dans son nouvel appartement. De son côté, Sven trouve enfin l'amour qui lui convient. Alors que Gerry, tiré à quatre épingles, rejoint un nouveau tuteur, Leslie est initié à la photographie par Theo. Bientôt, il tire les portraits de toute la famille. Vasilisa, la propriétaire de la villa, enrage de voir Hugh lui échapper à cause de Louisa. Elle met Larry dans son lit dans le seul but de faire enrager sa rivale. Margo, atteinte d'une crise acnéique, s'enferme dans sa chambre et manque le retour de Donald, l'ami de Larry...

**DES TRAINS PAS COMME LES AUTRES**



20h05

**5**

Philippe Gougler débute son séjour sur un quai de gare où la plupart des voyageurs sont en tenues traditionnelles bavaroises. Ils vont tous à Munich pour la fête de la bière, la fameuse Oktoberfest. Philippe va y rencontrer des serveuses étonnantes qui peuvent porter jusqu'à douze chopes d'un coup. Puis, direction le sud de la région où un train à crémaillère emmène les voyageurs et les randonneurs au sommet de l'Allemagne, le Zugspitze.

**DIVORCE CLUB77**



20h10

**6**

Au fond du trou depuis son divorce douloureux, Ben découvre, en retrouvant Patrick, son pote de lycée, que le célibat rime finalement avec fiesta. Mais s'étourdir de plaisir suffit-il vraiment à panser les blessures ?

**MANON DES SOURCES**



20h05

**Chérie 25**

En Provence, dans les années trente. Une belle sauvageonne ourdit une patiente vengeance contre les deux hommes qui ont jadis provoqué la mort de son père.

Web : www.lemidi-dz.com

**MIDI**  
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Kahina Hammoudi  
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65  
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65  
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP  
01, Avenue Pasteur, Alger  
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77  
Email : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1<sup>er</sup> - Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	03:43
Dohr	12:53
Asr	16:43
Maghreb	20:06
Icha	21:49

## GRAND PRIX ASSIA-DJEBAR

# LES LAURÉATS PRIMÉS

Les lauréats de la 7e édition du Grand prix Assia-Djebar du roman ont été dévoilés mardi soir à Alger. Le jury, présidé par l'universitaire Abdelhamid Bourayou a distingué les romanciers Inaam Bayoud, Kerach Hachemi et Athmani Abdelaziz pour leurs œuvres littéraires en langue arabe, tamazight et en français.

La cérémonie s'est déroulée, mardi 9 juillet 2024, à l'hôtel El Aurassi, en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, du ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, et de l'ambassadeur de Palestine en Algérie.

Le premier prix du roman en langue arabe a été décerné à la romancière Inaam Bayoud, pour son roman « Houaria » publié aux éditions Mim. Dans le roman en tamazight, c'est Kerach Hachemi qui décroche le grand prix pour son roman « 1954, Talalit n Ussirem » (1954, naissance de l'espoir), publié aux éditions Thira. Pour le roman en langue française, c'est « La lune en miettes » de Athmani Abdelaziz, publié chez Casbah édition.

Il convient de rappeler que 150 romans ont été remis par les éditeurs, dont 86 en arabe, 10 en tamazight et 55 autres en français pour participer à cette édition 2024. Une short liste de 11 romans a été retenue par le jury qui comprend Cinq romans en langue arabe, trois en tamazight et trois en langue française.



Dans son allocution, Mme Mouloudji a souligné que « l'importance que revêt ce prix et l'augmentation des candidatures, montrent que la scène culturelle voit naître constamment de nouveaux talents et que le monde de l'édition accompagne parfaitement cette dynamique, puisqu'il n'y a quasiment aucune maison d'édition qui n'ait présenté un auteur et son ouvrage ».

Et d'ajouter : « Notre devoir de mémoire envers les symboles de notre culture, hommes de lettres, artistes et grands créateurs nous oblige à les célébrer, et Assia Djebar représente un exemple exceptionnel par son rapport à sa culture nationale, car tout en gardant les valeurs de l'Algérie, elle a donné au monde une littérature de grande facture », a-t-elle souligné

## APRÈS LA DÉCOUVERTE DE GRENADES

# UN AÉROPORT DE HAWAÏ ÉVACUÉ

Un aéroport de Hawaï a été temporairement évacué après la découverte de 2 grenades inertes dans le bagage à main d'un Japonais, qui a été arrêté, a déclaré la police. Une équipe de démineurs a évacué,

mardi, le terminal de l'aéroport de la ville de Hilo, dans l'est de l'archipel américain du Pacifique, alors qu'une équipe de démineurs testait les objets suspects, repérés aux rayons X.

Selon un communiqué de la police de Hawaï, l'aéroport international de Hilo a été temporairement fermé pendant un peu plus d'une heure.

La police a souligné que les démineurs

ont conclu que les objets étaient des grenades inertes (vides), ce qui implique qu'ils n'étaient pas dangereux.

Un Japonais de 41 ans a été appréhendé pour « menace terroriste » et demeure en détention, d'après la police.

La police a rappelé qu'« il est interdit de transporter des répliques d'explosifs, tels que des grenades manuelles, dans les bagages en soute et les bagages à main ».

## CORAIL ROUGE BRUT

# PRÈS DE 2 KG SAISIS À EL-TARF

Près de 2 kg de corail rouge brut destiné à la contrebande ont été saisis par les éléments de la brigade de recherches et d'intervention de la police judiciaire, relevant de la sûreté de wilaya d'El Tarf.

Le responsable de la cellule de communication de ce corps constitué, l'officier de police Hamza Djellab a fait savoir ce mercredi que les policiers ont agi sur la base d'informations faisant état de la présence d'individus originaires d'une des communes de la bande frontalière de la wilaya d'El-Tarf, se trouvant en possession d'une quantité importante de corail rouge provenant d'une pêche illégale, qu'ils s'appropriaient à commercialiser.

## 3 individus arrêtés

Les investigations approfondies menées par les enquêteurs, sous l'autorité du parquet, ont conduit à l'arrestation du principal suspect et de deux suspects âgés de 22 à 34 ans, appartenant, tous les trois, à un réseau criminel.

Interpellés en possession, sans justificatif légal, d'une quantité de 1.995 kg de corail rouge brut, les trois individus ont été déferés, après saisie du corail, devant le procureur de la République près le tribunal d'El Kala pour « détention de corail brut sans document légal justifiant sa détention et transport d'une marchandise prohibée ».

## INCENDIE DANS UN GROUPE DE COMPTEURS ÉLECTRIQUES À RELIZANE

# Quatorze familles évacuées

Les services de la Protection civile ont indiqué que ses unités sont intervenues à 4h20 du matin pour éteindre un incendie qui s'est déclaré dans un groupe de compteurs électriques d'un immeuble de 9 étages au lieu-dit Bâtiments Djaâfar, dans la commune et daïra de Relizane. L'incendie a été éteint après avoir provoqué des incommodations à 19 personnes souffrant d'essoufflements dû à l'inhalation de la fumée et au choc.

Les blessés ont été pris en charge et évacués à l'hôpital Mohamed-Boudiaf de Relizane. La Protection civile a procédé à l'évacuation de 14 familles à titre préventif.

## BNA

# Inauguration d'une nouvelle agence à In Guezzam

La Banque nationale d'Algérie (BNA) a procédé, hier mercredi, à l'inauguration de sa nouvelle agence In Guezzam « 949 », rattachée à la Direction du Réseau d'exploitation (DRE) Ouargla « 184 », dont le siège est situé au centre-ville.

Dotée de l'ensemble des installations et des commodités, l'ouverture de cette nouvelle agence BNA In Guezzam « 949 » s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la Banque visant l'extension de son réseau d'agences et la proximité du citoyen.

Cette action traduit également l'engagement de la Banque en faveur de l'accélération de la bancarisation et de l'inclusion financière

## DOUANES

# Saisie de plus de 7.200 comprimés psychotropes à Laghouat

La lutte contre le trafic de psychotropes et de drogues de tous genres se poursuit sans relâche par les différents services concernés, notamment les douanes algériennes qui multiplient les prises à travers le territoire national.

Cette fois, c'est une équipe de douaniers de l'inspection régionale de Laghouat, en opération conjointe avec les services de sécurité de cette wilaya, qui ont réussi à arrêter un narcotraffiquant et à saisir une importante quantité de comprimés psychotropes estimée à 7.256 comprimés. L'opération a aussi donné lieu à la saisie d'un véhicule de tourisme utilisé dans le transport de ce poison.

Le mis en cause a été remis aux autorités judiciaires pour répondre de ses actes devant les juridictions compétentes.

## GLISSEMENT DE TERRAIN DANS UNE MINE D'OR

# Le bilan s'alourdit à 23 morts en Indonésie

Un porte-parole des autorités indonésiennes a annoncé que le bilan d'un glissement de terrain, survenu près d'une mine d'or non autorisée sur l'île de Sulawesi, s'était alourdi à 23 morts et 35 personnes disparues. Le porte-parole de l'agence de recherche et de sauvetage de la province de Gorontalo, Ida Bagus Asrama, a déclaré à la chaîne anglophone, News Chia, que mardi à midi que 66 personnes ont survécu au déluge. Il a ajouté que plus de 270 personnes, dont des policiers et des soldats de l'armée, ont été déployées pour participer à l'opération de recherche et de sauvetage lancée à la suite du glissement de terrain qui a frappé samedi soir un village isolé de la région de Gorontalo après de fortes pluies. Le bilan initial du glissement de terrain était de 11 morts.